



Art Contest

150th Anniversary – Royal Canadian Army Cadets

Introduction

On July 25th, 1879, Militia General Order 18 authorized the formation of *Associations for Drill in Educational Institutions* for young men. This marked a significant step in history, separating boys from men, and is considered the official founding date of what is now the Army Cadet program.

On July 25th, 2029, the Royal Canadian Army Cadets (Army Cadets) will officially celebrate its 150th anniversary. This significant milestone honours 150 years of instilling in young Canadians the values of citizenship and leadership, promoting physical, mental, and emotional well-being, while continuing to stimulate an interest in the activities of the Canadian Army.

Formed in 1971, The Army Cadet League of Canada (the League) was formed to support the community-based Army Cadet program. Since its formation, it has assumed the role similar to a *Regimental Association*, promoting and celebrating the achievements of Army Cadets across Canada. The League played an important role in every significant event since the League's creation.

In preparation for the 150th Anniversary of Army Cadets, the League has prepared a contest for an anniversary design/logo that could be used for merchandise as well as the possibility of a general circulation coin (issued by the Royal Canadian

Concours artistique

150^e anniversaire – Cadets royaux de l'Armée canadienne

Introduction

Le 25 juillet 1879, l'ordonnance générale n° 18 de la milice autorisait la création d'*associations d'entraînement militaire dans les établissements d'enseignement* pour les jeunes hommes. Cette mesure marqua une étape importante dans l'histoire, séparant les garçons des hommes, et est considérée comme la date officielle de création de ce qui est aujourd'hui le programme des cadets de l'armée.

Le 25 juillet 2029, les Cadets de l'Armée royale canadienne (Cadets de l'Armée) célébreront officiellement leur 150^e anniversaire. Cette étape importante rend hommage à 150 ans d'efforts visant à inculquer aux jeunes Canadiens les valeurs de citoyenneté et de leadership, à promouvoir le bien-être physique, mental et émotionnel, tout en continuant à stimuler l'intérêt pour les activités de l'Armée canadienne.

Fondée en 1971, la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (la Ligue) a été créée pour soutenir le programme communautaire des cadets de l'Armée. Depuis sa création, elle assume un rôle similaire à celui d'une association régimentaire, en promouvant et en célébrant les réalisations des cadets de l'Armée à travers le Canada. La Ligue a joué un rôle important dans tous les événements marquants depuis sa création.

En prévision du 150^e anniversaire des cadets de l'Armée, la Ligue a organisé un concours pour la création d'un logo commémoratif qui pourrait être utilisé sur des articles promotionnels, ainsi que sur une pièce de monnaie destinée à la circulation générale (émise par la Monnaie royale



Mint) and general circulation stamp (issued by Canada Post).

canadienne) et un timbre-poste (émis par Postes Canada).

Eligibility and Rules

Admissibilité et règles

Any current or former member of the Royal Canadian Army Cadets may submit their design.

Tout membre actuel ou ancien des Cadets de l'Armée royale canadienne peut soumettre son dessin.

The designs must clearly demonstrate how the artwork would fit into a coin (circular) and stamp (rectangular).

Les dessins doivent clairement montrer comment l'œuvre s'intégrerait dans une pièce de monnaie (circulaire) et un timbre (rectangulaire).

Only one design may be submitted at a time, but individuals may make multiple submissions.

Un seul dessin peut être soumis à la fois, mais les personnes peuvent soumettre plusieurs dessins.

Designs must be the original work of the individual submitting. In making a submission, the artist guarantees that the artwork is original and doesn't infringe on any third-party rights.

Les créations doivent être l'œuvre originale de la personne qui les soumet. En soumettant sa candidature, l'artiste garantit que l'œuvre est originale et ne porte atteinte à aucun droit de tiers.

The use of Artificial Intelligence (AI) is prohibited.

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) est interdite.

The League reserves the right to modify all designs to facilitate the needs of the product and its production.

La Ligue se réserve le droit de modifier tous les designs afin de répondre aux besoins du produit et de sa production.

Artwork must be submitted in PDF format.

Les illustrations doivent être soumises au format PDF.

In making a submission, the artist knowingly grants The Army Cadet League of Canada and its partnering organizations and agencies the right to use their artwork, without payment or restriction.

En soumettant son travail, l'artiste accorde sciemment à la Ligue des cadets de l'Armée du Canada et à ses organisations et agences partenaires le droit d'utiliser ses illustrations, sans paiement ni restriction.



Only submissions made through the following link will be accepted:

[Submission Link](#)

Submissions close June 30th, 2026.

Selection

The League shall form a selection committee with representatives of the League, Cadets & Junior Canadian Rangers, and if required, external agencies (ie Royal Canadian Mint and Canada Post).

The decision of the selection committee shall be final.

The selection will be made by September 1st, 2026.

Prize

The winning submission will receive a \$500 cash prize along with a framed print of the final design.

If used by the Royal Canadian Mint, Canada Post, and/or other agency(ies), the winning submission will also receive copies of the final design(s).

Questions

Questions may be sent to the 150th Anniversary Committee.

ed@aclc-lcac.ca

Seules les soumissions effectuées via le lien suivant seront acceptées :

[Lien pour l'envoi des projets](#)

La date limite pour l'envoi des projets est fixée au 30 juin 2026.

Sélection

La Ligue formera un comité de sélection composé de représentants de la Ligue, des Cadets et des Rangers juniors canadiens et, au besoin, d'organismes externes (c.-à-d. la Monnaie royale canadienne et Postes Canada).

La décision du comité de sélection sera définitive.

La sélection sera effectuée d'ici le 1er septembre 2026.

Prix

La soumission gagnante recevra un prix en espèces de 500 \$ ainsi qu'une reproduction encadrée du dessin final.

Si elle est utilisée par la Monnaie royale canadienne, Postes Canada et/ou d'autres organismes, la soumission gagnante recevra également des copies du ou des dessins finaux.

Questions

Les questions peuvent être envoyées au comité du 150^e anniversaire.

ed@aclc-lcac.ca

